

Montréal, le 11 mars 2020

CONSULTATION SUR  
LE PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT DU CAMPUS DE LA MONTAGNE

Université de Montréal  
HEC Montréal  
Polytechnique Montréal

Objet : Questions de la commission à l'intention de l'Université de Montréal

Madame, Monsieur,

À la suite de la séance de questions et réponses du 24 février, la commission a approfondi son analyse de la documentation mise à sa disposition. L'Office ainsi que les membres de la commission apprécient grandement la coopération et les efforts fournis par les représentants de l'Université de Montréal et ses écoles affiliées pour le déroulement du processus de consultation.

Cependant, la commission observe que des éléments restent à éclaircir, à préciser et à définir pour compléter la compréhension de ce projet par la commission et les citoyens. Ces éléments ont été rassemblés en une série de questions.

1. Le Plan directeur d'aménagement accorde une place prépondérante à la reconnaissance de l'héritage autochtone, comme approche d'aménagement. Pendant la séance de questions et réponses, vous avez évoqué des idées susceptibles d'être développées lors de la mise en œuvre de projets concrets. Une description de l'approche préconisée par le Plan directeur

d'aménagement<sup>1</sup> renvoie à des principes de design autochtone préconisés lors de l'exposition *Autochtoniser Montréal*, mise sur pied par Montréal Autochtone à l'occasion du Sommet mondial du design de 2017. Ces principes renvoient notamment à un processus inclusif et respectueux des premiers peuples.

- 1.1. Le document qui consigne ces principes pourrait-il être mis à la disposition de la commission?
- 1.2. Y a-t-il des exemples de reconnaissance de l'héritage autochtone mis en œuvre ailleurs et jugés inspirants?
- 1.3. Le Plan directeur d'aménagement fait mention d'un comité « Place aux Premiers Peuple »<sup>2</sup>. De qui se compose ce comité? Quels sont les rôles et responsabilités? De quelles manières interviendra-t-il dans le déploiement du Plan directeur d'aménagement?

Afin de respecter le calendrier de consultation et la publication des réponses, prière de faire parvenir vos réponses à ces questions à l'Office avant le 17 mars 2021.

La commission vous remercie pour votre précieuse collaboration.

Pour la commission,

Yasmina Malki



---

<sup>1</sup> Université de Montréal, Plan directeur d'aménagement du campus de la Montagne, Doc. 3.1, p. 21

<sup>2</sup> Ibid, p. 14 et 21